

BANK OF AFRICA NIGER (B.O.A. NIGER)

CIB n° H 0038

B.P. 10 973 - NIAMEY

REPUBLIQUE DU NIGER

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SINCERITE DES INFORMATIONS DONNEES DANS LE TABLEAU
D'ACTIVITE ET DE RESULTAT ETABLIE EN
APPLICATION DE L'ARTICLE 849 DE L'ACTE UNIFORME OHADA
RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT
D'INTERET ECONOMIQUE**

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2023

F.C.A. - Fiduciaire Conseil & Audit

61 Rue des Sorkhos

B.P. 07 - NIAMEY

Tél. : 20 - 73 - 38 - 13 - Fax : 20 - 73 - 51 - 95

MAZARS AU NIGER

Immeuble Euro World

Plateau 1 - NIAMEY

Tél. : 20 72 37 20

F.C.A. - Fiduciaire Conseil & Audit
61 Rue des Sorkhos
B.P. 07 - NIAMEY
Tél. : 20 - 73 - 38 - 13 - Fax : 20 - 73 - 51 - 95

MAZARS AU NIGER
Immeuble Euro World
Plateau 1 - NIAMEY
Tél. : 20 72 37 20

BANK OF AFRICA NIGER
(BOA NIGER)

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 13 000 000 000 F CFA
SIEGE SOCIAL, IMMEUBLE BOA NIGER
B.P. 10 973 - NIAMEY (NIGER)

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SINCERITE DES INFORMATIONS DONNEES DANS LE TABLEAU
D'ACTIVITE ET DE RESULTAT ETABLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 849
DE L'ACTE UNIFORME OHADA
RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT
D'INTERET ECONOMIQUE

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes, et en application des dispositions de l'article 849 de l'Acte Uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE), nous vous présentons notre attestation relative au tableau d'activités et de résultat de BOA Niger pour la période du 1er janvier au 30 juin 2023.

Responsabilité du Conseil d'Administration à l'égard des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat conformément aux dispositions des articles 850 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Responsabilité des Commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'attester la sincérité des informations données dans le tableau d'activités et de résultat sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué un examen limité des états financiers semestriels pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cet examen a pour objectif de vérifier la cohérence des informations financières figurant sur les états financiers semestriels avec celles données dans le tableau d'activités et de résultat. Un examen limité consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion de nos travaux

Sur la base de notre examen limité, conformément aux dispositions de l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations figurant dans le tableau d'activités et de résultat et leur concordance avec les états financiers semestriels pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023.

Les Commissaires aux Comptes

F.C.A. Fiduciaire Conseil & Audit

EXCO - FCA FIDUCIAIRE CONSEIL ET AUDIT
Membre EXCO AFRIQUE

Nouhou TARI
Expert-Comptable Diplômé
Associé-Gérant
Inscrit au Tableau de l'ONECCA Niger

MAZARS AU NIGER



Sirage SANI BAKO
Expert-Comptable Diplômé
Associé-Administrateur Général
Inscrit au Tableau de l'ONECCA Niger

Fait à Niamey, le 06 octobre 2023

A N N E X E S

TABLEAU SEMESTRIEL D'ACTIVITES AU 30 JUIN 2023

I. Tableau et Rapport semestriels d'activités
Tableau semestriel d'activités

En millions de FCFA

Indicateurs	31 déc. 2022	30 juin 2022 (A)	30 juin 2023 (B)	Variations pour une année glissante (B-A)	
				En valeur	En %
Produit Net Bancaire	24 623,85	12 413,47	13 196,09	782,62	6,30
Frais généraux	- 12 001,09	- 5 774,58	- 6 293,87	- 519,28	8,99
Résultat brut d'exploitation	12 622,76	6 638,89	6 902,23	263,34	3,97
Coût du risque	- 779,46	- 247,99	- 476,19	- 228,20	92,02
Résultat avant impôt	11 892,42	6 395,22	6 422,35	27,14	0,42
Résultat net	10 134,09	5 445,83	5 469,31	23,48	0,43

II. Commentaires

La conjoncture économique nationale est marquée entre autres par la persistance de l'insécurité dans certaines zones du pays et le renchérissement du coût des ressources financières consécutif aux mesures de resserrement monétaire prises par la banque centrale visant à contrer les pressions inflationnistes.

Malgré ce contexte peu favorable, la banque a poursuivi son activité et affiche des réalisations encourageantes retranscrites à travers les principaux indicateurs de résultat qui ont évolué comme suit :

- **le produit net bancaire (PNB)** s'apprécie de 6,30% à 13 196,09 millions de FCFA au 30 juin 2023 contre 12 413,47 millions de FCFA un an auparavant.
- **les frais généraux** ont augmenté de 8,99% pour atteindre 6 293,87 millions de FCFA contre 5 774,58 millions de FCFA un an plus tôt, imputable à une dépréciation exceptionnelle sur des Immobilisations Hors Exploitation.
- **le Résultat Brut d'Exploitation (RBE)** progresse de 3,97% pour atteindre 6 902,23 millions de FCFA contre 6 638,89 millions de FCFA à la même période de l'année précédente.
- **le coût du risque** s'affiche à - 476,19 millions de F CFA contre - 247,99 millions de F CFA en juin 2022 ;
- **le résultat semestriel avant impôts** se situe à 6 422,35 millions de FCFA contre 6 395,22 millions de FCFA un an auparavant, soit une progression de 0,42%.
- **le Résultat Net** se consolide à 5 469,31 millions de FCFA contre 5 445,83 millions de F CFA en juin 2022, soit une progression annuelle de 0,43%.

Fait à Niamey le 02/10/2023

